



HANGEST INFOS

n°36- Juillet 2023

☎ : 03.22.51.12.37

✉ : mairie-d-hangest-sur-somme@wanadoo.fr

Horaires du secrétariat :

Lundi 15h à 18h
Mardi 15h à 18h
Jeudi 15h à 18h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 9h30 à 11h30
(en semaine impaire)

Permanences :

Maire Adjoints
Mardi de 17 h 30 à 19 h 00
ou sur rendez-vous

Horaires de l'agence postale :

Lundi 14h15 à 17h45
Mardi 14h15 à 17h45
Jeudi 14h15 à 17h45
Vendredi 9h00 à 12h30
Samedi 9h30 à 11h30
(en semaine paire)

AGENCE POSTALE

L'agence postale sera fermée du 14 août au 02 septembre 2023 inclus.

FESTIVITES DU 14 JUILLET

13 juillet :

Rendez-vous à la mairie à 21 heures 15 pour la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice sera tiré au stade.

14 juillet :

A 9 h 00 concours de pêche à la pisciculture

Le repas sera organisé par l'association « Rando Hangestoise » au stade, il sera suivi des traditionnels jeux.

Voir programme joint.

FETE DU VILLAGE

22 juillet :

14h00 : défilé de vélos fleuris et dansons sur un air d'accordéon.

23 et 24 juillet :

Manèges sur la place

BUDGET

Quelques factures de 2022 et 2023 dues à la commune, par certains de nos administrés, restent impayées.

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, n'hésitez pas à contacter le trésor public de Doullens au 03 22 77 75 12 qui mettra en place un échéancier.

Le budget communal, déjà très restreint, fait face à des impayés qui rendent la situation financière précaire.

TAILLE DES HAIES

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. Arrêté municipal n°09/2021 du 09 juillet 2021.

Article D161-24 du Code rural :

Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.

AGENCE POSTALE ET SECRETARIAT DE MAIRIE

Fermeture le lundi 24 juillet 2023.

Les permanences du samedi ne seront pas assurées au mois d'août 2023

Bien cordialement. Didier PHILIPPE, premier adjoint.

FESTIVITES DU MOIS DE JUILLET



NOUS VOUS ESPERONS NOMBREUX A CES MANIFESTATIONS

DE NOTRE VILLAGE

- **Jeudi 13 juillet** : retraite aux flambeaux,
- 21 heures 15 : rendez-vous pour distribution des lampions
- 21 heures 30 : départ de la mairie en remorque de tracteur pour les petits, défilé dans les rues d'Hangest jusqu'au stade où sera tiré le feu d'artifice à 23 heures 00



- **Vendredi 14 juillet** :
- 9 heures 00 : Pêche à la truite à la pisciculture d'Hangest, participation de 3 euros pour les pêcheurs (paiement sur place), inscription en mairie avant le 12 juillet au soir. (Réservée aux habitants d'Hangest).
- 11 H 00 : Formation du cortège en mairie, dépôt de gerbe au monument et dépôt de gerbe en mémoire de l'adjudant Bault.
- Vin d'honneur en mairie

FETE LOCALE

- A partir de 13 H 00, repas au stade organisé par l'association « Rando Hangestoise », (président Freddy LANGLACE).

Menu adulte : 12 Euros

- Jambon grillé ou 2 chipos ou 2 merguez

- Ratatouille et pomme de terre
 - Salade
 - Fromage
 - Tarte

Menu enfant : 5 euros

- 1 merguez ou 1 chipo
- Ratatouille et pomme de terre
 - Glace

RESERVATION DES MENUS en mairie ou auprès de Maryline

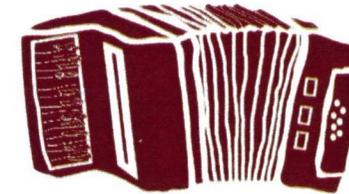
Avant le 10 juillet 2023

TEL : 06 18 78 86 60

- **A partir de 15 H 00, jeux divers au stade pour petits et grands**

Samedi 22 juillet :

- 14 H 00 Square Alfred Jourdain, pour les petits et les grands,
- Présentation de vélos déjantés, fleuris ou déguisés
- Animation musicale avec Jenny J
- Attractions foraines



Dimanche 23 juillet :

- 10 H 45, célébration religieuse à l'église avec la participation de l'Harmonie Musicale de Vignacourt.
- 12 H 00 Apéritif concert sur la pelouse de l'église.
- Attractions foraines.

Lundi 24 juillet :

- De 11 H 00 à 12 H 00, distribution de tickets gratuits en Mairie aux enfants d'Hangest sur Somme.
- Attractions foraines